

Contrat de location saisonnière

Entre les soussignés :

Nom :BARREAU SARL Institut du Sancy
Prénom : Diane
Adresse : 10 rue Duchatel
63240 Le Mont Dore
04 73 65 28 60
06 81 57 09 46

Dénommé le bailleur d'une part

et :

Nom :
Prénom :
Adresse :

Dénommé le locataire d'autre part,

Il a été convenu d'une location saisonnière pour la période
du..... au.....
Adresse de la location :
Montant du loyer : charges comprises

Le locataire doit verser 1 acompte de euros (*somme en chiffres*)
..... (*somme en lettres*) pour la réservation du
logement.

Le solde de ainsi qu'un dépôt de garantie de devront être versés le jour de
la remise des clés, soit le

Ci-joint les conditions générales de location (dont un exemplaire à retourner signé), le
descriptif des lieux loués .

Fait en deux exemplaires à le

Le bailleur
Signature précédée de la
mention : lu et approuvé

Le locataire
Signature précédée de la
mention : lu et approuvé

conditions générales du contrat de location saisonnière

1. Le présent contrat de location saisonnière a pour objet de définir les conditions de la location du logement par le bailleur au locataire pour la durée et aux conditions déterminées aux présentes.
2. Les heures d'arrivée sont normalement prévues lede Les heures de départ sont normalement prévues le de
3. Il est convenu qu'en cas de désistement :

Lorsque la somme versée pour la réservation est qualifiée **d'acompte**, l'engagement est considéré comme définitif. Si le locataire annule la location, le propriétaire est en droit de réclamer des dommages intérêts. En cas d'annulation du contrat de location par le propriétaire, il doit rembourser l'acompte et il peut être contraint à verser des dommages intérêts.
4. **Obligations du locataire** : Obligation d'occuper les lieux personnellement, de les habiter "en bon père de famille" et de les entretenir. Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation les concernant survenant plus de 24h après l'entrée en jouissance des lieux, ne pourra être admise. Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, seront à la charge du preneur. Obligation de veiller à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée par le fait du preneur ou de sa famille.
5. Les locaux sont loués meublés avec matériel de cuisine, vaisselle, verrerie, couvertures et oreillers, tels qu'ils sont dans l'état descriptif ci-joint. S'il y a lieu, le propriétaire ou son représentant seront en droit de réclamer au preneur à son départ la valeur totale au prix de remplacement des objets, mobiliers ou matériels cassés, fêlés, ébréchés ou détériorés et ceux dont l'usure dépasserait la normale pour la durée de la location, le prix de nettoyage des couvertures rendues sales, une indemnité pour les détériorations de toute nature concernant les rideaux, papiers peints, plafonds, tapis, moquette, vitres, literie, etc...
6. Le **dépôt de garantie** devra être payé par chèque. Le dépôt de garantie doit être rendu au locataire dans un délai raisonnable n'excédant pas 7 jours. Si des dégradations sont constatées dans l'état des lieux de sortie, le propriétaire est en droit de retenir une partie du dépôt de garantie. Le dépôt de garantie, déduction faite des réparations locatives, doit dans ce cas être restitué au plus tard 2 mois à compter de l'état des lieux de sortie. Le propriétaire doit fournir au locataire les justificatifs des sommes retenues sur le dépôt de garantie.
7. Le preneur ne pourra s'opposer à la **visite des locaux**, lorsque le propriétaire ou son représentant en feront la demande.

Fait au Mont-Dore..... le

Le bailleur

*Signature précédée de la
mention manuscrite "Lu et approuvé"*

Le locataire

*Signature précédée de la
mention manuscrite "Lu et approuvé"*

État descriptif du contrat de location saisonnière

Nom et prénom du bailleur : BARREAU Diane / SARL Institut du Sancy
Adresse du bailleur : 10 Rue Duchatel 63240 Le Mont-Dore

● RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE LOGEMENT

Adresse du logement loué : . 10 Rue Duchatel 63240 Le Mont-Dore
Type de location : Appartement dans maison individuelle
Superficie totale : 48 m² salon séjour cuisine ,une chambre ,wc,salle de bain
Pour 2 a 4 personnes
Etage : 2eme **Chauffage :** Électricité
Ascenseur : Non
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Non
Propriétaire sur place

● DESCRIPTION DU LOGEMENT

Le logement comporte les équipements suivants

Plaque vitrocéramique
Four électrique
Evier à eau chaude et froide
Réfrigérateur
Lave-vaisselle
Mixeur
Robot ménager
Cafetière électrique
Grille pain
Batterie de cuisine complète
Bouilloire
Micro-ondes
Télévision lecteur DVD
Lave-linge
Sèche-linge
Fer à repasser
Aspirateur
Sèche-cheveux
Vaisselle
Jeux de sociétés et livres à disposition
Service a raclette
Service a fondue
Lit bebe parapluie
Linge fourni :literie et serviettes de toilette
Wifi

● SITUATION DU LOGEMENT DANS LA LOCALITE

Distance du centre-ville : plein centre
Distance de la navette : 200 m
Distance de la gare SNCF : 800 m
Distance des Thermes: 300 m

Ménage en fin de séjour non compris
Forfait menage 50€
Paiement cheque et CB acceptes
Paiement CB a distance

Solde : € (payable à la remise des clés)

Dépôt de garantie : € (payable à la remise des clés)